

Prise de position

Crainces de l'AFEPS - Interdiction des mélanges de classes dès le 22 février dans les écoles fribourgeoises

Les mesures annoncées le 11 février par la DICS visent à interdire les mélanges de classes, notamment en éducation physique et sportive.

L'AFEPS craint de voir disparaître des cours d'éducation physique et sportive afin de respecter la stricte séparation des classes. Cette interdiction implique de dédoubler certains cours et surtout de devoir trouver de nouvelles plages horaires pour des occupations déjà saturées.

Il est plus qu'essentiel, en cette période de pandémie, de permettre à tous nos élèves de pouvoir bénéficier d'un enseignement de qualité qui respecte les normes fédérales des trois périodes hebdomadaires. Il n'est plus à prouver que leur santé mentale et physique en dépend.

Bien que la situation soit tendue et que tout le monde fasse de son mieux pour le bien de nos jeunes, nous espérons que chaque acteur trouvera la créativité et les ressources nécessaires afin de maintenir une activité physique convenable dans le cadre scolaire.

Pour l'Association Fribourgeoise d'Education Physique et de Sport scolaire,
Jonathan Badan

Contact:

Jonathan Badan
079 / 394 78 01
president@afeps.ch